

DURÉE : 1 Jour (7H)

Prix : Nous contacter



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Identifier les exigences réglementaires applicables aux entrepôts couverts en matière de défense incendie.
- Être capable de définir une stratégie de défense incendie en fonction des contraintes d'exploitation.
- Concevoir un plan de défense incendie conforme à la réglementation ICPE en vigueur et le cas échéant intégré au Plan d'Opération Interne (POI).

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Responsables HSE et incendie chargés d'élaborer la stratégie de lutte contre l'incendie des entrepôts couverts (obligation réglementaire ICPE pour les entrepôts 1510 soumis à autorisation ou enregistrement).

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Cadre réglementaire

- Arrêté du 11 avril 2017 (arrêté 1510) modifié par Arrêté du 24 septembre 2020 (réglementation "post Lubrizol")
- Champs d'application, installations visées

Exigences relatives à la défense contre l'incendie

- Lecture commentée pas à pas des exigences réglementaires

Organisation et stratégies d'intervention

- Extinction, protection, mise en sécurité
- Interactions entre les intervenants et les systèmes d'extinction fixes
- Évaluation des moyens nécessaires

Plan de défense incendie

- Contenu et forme du plan de défense incendie
- Intégration du plan de défense incendie dans un plan d'opération interne
- Application des exigences «au fil de l'eau» sur une étude de cas

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

Cette formation est illustrée par des exemples, des retours d'expérience et une étude de cas permettant aux participants d'intégrer de façon concrète l'enseignement dispensé. Elle est animée par un consultant expert dans la réalisation de dossiers ICPE.

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000